

COMPTES RENDUS DE THÈSE

Note sur la thèse de Nabila Cherifa-Seffadj, *Les bains d'Alger durant la période ottomane (XVI^e-XIX^e siècle)*, soutenue le 5 novembre 2005, à l'Université Paris IV-Sorbonne

Dans un texte de 1928, bien connu des spécialistes d'histoire urbaine « musulmane », William Marçais souligne que, pour les publicistes arabes de l'époque classique, le hammam est l'un des éléments essentiels de la ville, mieux, un des critères qui fondent la définition de la médina comme telle, en partage avec la mosquée et le souk. C'est assez dire l'importance du lieu, pour eux, et du même coup pour nous, comme monde et comme représentation. Or les études académiques qui lui sont consacrées sont loin de se situer à une hauteur correspondante.

1- Si Grotzfeld a justement mis le hammam au centre de son approche d'histoire culturelle du monde arabe à l'époque classique, on ne trouve en effet rien de comparable sur le sujet pour ce qui concerne le monde ottoman, en dépit des études consacrées aux bains de Damas (Ecochard, *Le Coeur*) d'Istanbul (Gluck) et du Caire (Pauty). Encore faut-il préciser que ces études sont abordées surtout sous l'angle de l'architecture, à l'exception d'un article plus récent d'André Raymond sur le Caire. S'agissant du Maghreb, le tour est encore plus vite fait. On est frappé du peu d'intérêt des recherches académiques pour cette question, toutes disciplines confondues, jusqu'à une date récente. La thèse d'anthropologie consacrée par Ariella Rothberg aux bains de Rabat reste un hapax. Quant aux trois siècles de Maghreb Ottoman, on en est presque réduit au chapitre que Tal Shuval, élève de Raymond, accorde au hammam dans sa thèse sur Alger aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le travail de Cheriffa-Seffadj vient donc combler opportunément un vide qui avait trop duré. Encore faut-il que ce travail soit à la hauteur du manque à combler, voire du défi à relever. C'est précisément le cas. La thèse ne vaut pas parce que le sujet est neuf - il eût été dommage de le gâcher- elle vaut par l'étendue de l'investigation, la maîtrise des sources, l'exhaustivité du corpus, la précision de la description, la clarté du développement, la richesse des annexes. Seffadj est architecte de formation, et non historienne. Personne n'est parfait ! Elle s'intéresse donc surtout à l'architecture du lieu, comme c'est le cas de la grande majorité des études anciennes consacrées au sujet en islam méditerranéen. Mais, en se concentrant sur Alger, devenant capitale d'un

nouvel Etat, et en faisant porter son effort sur les trois siècles de la période ottomane, avec une pugnacité digne d'éloges, elle réussit à reconstituer, localiser et dater l'ensemble du réseau hydraulique et balnéaire de la cité des Rais et des Janissaires. Une performance ! Si elle privilégie, comme l'y incitent ses sources, la place que le bain, et les fontaines, occupent dans la topographie et la morphologie de la ville, elle n'oublie pas les voies et moyens mis en œuvre pour en assurer la gestion. En croisant approche urbanistique et mise en situation chronologique, l'impétrante constitue ainsi pleinement le hammam en objet d'histoire urbaine. En fait, ce glissement de l'architecture à l'histoire urbaine correspond à l'élargissement d'une formation (DEA, Magistère) dont les prémisses remontent à plus de quinze ans. Il a été rendu possible par la maîtrise des sources arabes sans laquelle les efforts déployés eussent été vains.

2- Seffadj développe son étude en trois parties :

La première, méthodologique, présente avec une clarté exemplaire les sources qui fondent sa recherche, et la manière de les rendre parlantes, en croisant avec bonheur les actes de habous tirés des registres de cadis avec un manuscrit inédit de Devoulx, récemment redécouvert [Ce dernier fut le premier conservateur colonial de la documentation « turque » sauvée en partie de la destruction]. C'est là le premier point fort de la thèse. Celui qui, au demeurant, conditionne tout le reste. L'annexe II en témoigne, qui comporte 65 sources présentées sous forme d'extraits, la traduction en français étant accompagnée de fac-similés des documents arabes. Il a fallu beaucoup de patience, d'abnégation et de finesse à l'impétrante pour apprivoiser une masse documentaire non seulement abondante mais difficile d'accès et non classée, et acquérir une véritable virtuosité dans le déchiffrement de textes disparates ressortissant à quatre registres de langue. L'enjeu était de taille. La majorité des bains ayant disparu, l'archéologie et l'épigraphe n'auraient pas permis de constituer un tel corpus, quasi exhaustif. Si les documents de mahakma laissent entrevoir une manne plus riche encore, les registres de habous ont permis à Seffadj de procéder à une double opération décisive : dater et localiser.

La seconde partie, reprenant et éclairant la distinction classique entre ville du haut et ville du bas (jbel et outa disent encore aujourd'hui les vieux casbadjis) présente un tableau complet des bains recensés dans la ville entre le milieu du XVI^e et le milieu du XVII^e, dont le nombre même, quarante, ainsi que celui des quatre aqueducs qui les alimentent, témoigne de l'effort accompli dans ce domaine par les nouveaux maîtres ottomans. Elle distingue aussi deux types de bains en fonction de leur aménagement intérieur qu'elle fit dériver de « racines culturelles » andalouses et

ottomanes. Elle fait de surcroît ressortir l'importance des fontaines publiques, presque deux fois plus nombreuses que les bains (soixante dix sept), mieux adaptées que ces derniers aux besoins immédiats en eau des unités résidentielles de base, maisons et ruelles en impasse, qui sont loin de disposer toutes d'un puits et de réservoirs d'eau de pluie, a fortiori d'un bain domestique. Là encore le résultat est remarquable. Mme Seffadj examine et présente les quarante bains un par un, non seulement localisés et datés, mais situés en relation avec les propriétés environnantes, après avoir effectué elle-même les relevés de plans. Exhaustivité du corpus, historicité du réseau, c'est le deuxième point fort du travail et aussi le cœur de la thèse. Passant de la synchronie à la diachronie, l'impétrante fait ressortir une courbe d'évolution mettant en évidence une sorte d'apogée du réseau au milieu du XVII^e siècle, qui explique pour la première fois de manière cohérente la construction du grand aqueduc, en 1620, mais aussi la continuité d'une marque, d'un style, puisque, du 16^e au 18^e siècle, le modèle ottoman du bain l'emporte constamment sur le modèle andalou. Cette analyse convaincante est d'autant plus pertinente qu'elle donne de nouvelles perspectives à l'histoire urbaine d'Alger, et de nouveaux arguments à l'idée d'un grand XVII^e siècle algérois caractérisé par la conjonction de la course, du croît démographique et de l'essor urbain d'une part, et d'une acculturation renforcée au modèle ottoman, d'autre part, dont la grande mosquée hanéfite (djemaa Safir) est sans doute une autre expression.

La troisième partie reprend l'étude de manière synthétique, en abordant successivement la fonction du bain, la place centrale de ce dernier dans le système hydraulique de la ville, et la flexibilité d'un système de gestion fortement liée à l'institution du habous (waqf au Moyen-Orient). Plus fragmentée, cette troisième étape de la démonstration n'est pas moins riche et passionnante pour autant. Là encore, Seffadj apporte du neuf. D'une part, elle restitue et décrit de main de maître l'ensemble du dispositif hydraulique transformant quasiment la ville turque en ville d'eau, avec ses quatre aqueducs, relevant de trois types différents de canalisation, ses sept réservoirs et ses soixante seize fontaines. Elle est sans doute la première à relier de manière systématique le thème du bain et celui de l'approvisionnement en eau. D'une part, elle fait ressortir la relation étroite du bain avec la mosquée, et notamment avec la mosquée à khotba (celle où l'on prononce le prêche du vendredi), bien plus qu'avec le quartier, moins pour des raisons religieuses, comme on pourrait le penser, que pour des raisons économiques, la rentabilité du lieu étant en relation directe avec l'importance de sa clientèle. Enfin, elle met opportunément au jour un jeu social jouant sur les possibilités

juridiques du droit hanéfite (celui qu'ont choisi les Ottomans), qui permet de passer d'un régime de habous à un autre, et de faire revenir dans la transaction ce qui en avait été écarté. Ce sont les trois derniers points forts de cette thèse, qui, on le voit, n'en manque pas.

Au total, la longue et ingrate exploration documentaire a donc bien rempli son office, et le sujet tenu ses promesses. La recherche empirique est remarquable, la masse documentaire remontée de l'archive est considérable, les lignes d'interprétations proposées sont dans l'ensemble très convaincantes. Au dire du professeur Klaus Kreiser, le travail est quasiment irréprochable du point de vue philologique. En outre, le double volume d'annexe, de première qualité, est un atout majeur, même s'il faudra l'élaguer aux fins de publication. Enfin, la thèse est écrite dans une langue simple et directe, qui en rend la lecture aisée et agréable. Plus que positif, le bilan est donc de première valeur.

3- Toutefois le travail n'est pas sans présenter quelques menus défauts. Surtout, il soulève quelques problèmes de fond qui appellent au débat.

S'agissant des intitulés de la première partie, et de certains aspects du plan, on peut émettre quelques réserves. Je ne crois pas qu'on puisse parler simplement de « notions préliminaires » à propos des « sources » et de la « méthode », puisque les unes et les autres sont à la base même de la construction d'ensemble, et de sa valeur démonstrative. En outre, la proposition qui privilégie la relation bain-mosquée et non la relation bain-quartier aurait mérité un court chapitre qu'il n'eût pas été immodeste de présenter comme constitutive d'une véritable « problématique ». Enfin, il y a quelques redites entre le chapitre II de la 3^e partie et le chapitre III de la 1^{ère} partie à propos du système hydraulique. Il eut-il été préférable de renvoyer celui-ci à celui-là, en l'y intégrant pleinement. Par ailleurs, quelques données chiffrées laissent un peu à désirer. Et certains plans manquent de lisibilité, ce qui est dommage étant donné leur intérêt et leur nouveauté.

Sur le fond, Seffadj a renoncé à développer une véritable approche d'histoire sociale du bain. On ne saurait le lui reprocher, ce n'était pas là son objet principal. On pourrait même soutenir qu'elle a fait preuve en l'occurrence d'une sage prudence, compte tenu de la ténuité des sources sur ce point. Il n'empêche, le lecteur reste quand même un peu frustré de ne pas voir prise en compte suffisamment la dimension sociale du lieu, au regard de son statut anthropologique, économique, culturel, voire politique, malgré la description très fouillée de la deuxième partie. Qu'en est-il de la correspondance éventuelle de ce complexe hydraulique et balnéaire enfin mis au jour avec taxinomies habituelles, vernaculaires ou non, à l'aide desquelles on analyse généralement les villes maghrébines, et celle d'Alger

en particulier. Qu'en est-il de l'articulation de ce complexe avec la différenciation de la ville, tant sociale : khassa et 'amma, beldi et berrani, gens de métier de divers statuts, qu'ethnique : Turcs, Kouloughlis, Andalous, ou religieuse: musulmans hanéfites, malékites, ibadites ; juifs de divers statuts ; voir avec à telle ou telle *summa divisio* des sciences européennes de type public- privé, ou sacré-profane, dont le principe même fait problème. On peut estimer que cela méritait davantage d'attention, dans la mesure où ces divers points interfèrent avec « la fonction du bain dans la ville » (conclusion chap. I, 3^e partie), et avec le fonctionnement socio-économique des bains (chap. III, 3^e partie).

Prenons comme exemple l'un des principaux résultats de la carte des bains, qui différencie des zones à forte et à faible densité, et fait ressortir un certain nombre de « blancs ». Pour ce qui concerne la partie de la ville basse située à l'est de la rue Bab el Oued, qu'on désignera comme quartier de la Marine dans l'appellation coloniale ultérieure, là où se trouve concentrée la grande majorité de l'élite turque, dont les demeures palatiales sont presque toutes dotées d'un bain privé, l'explication est pleinement convaincante. Elle l'est moins pour la partie nord ouest de la ville haute, drainée par la rue de la Casbah. L'explication à première vue décisive par le réseau hydraulique n'est peut-être pas l'ultima ratio du contraste. Car il y a bien une canalisation descendant de la Casbah vers le port par le côté nord-ouest de la muraille, qui est aussi celui du mausolée de Sidi Abderrahmane, le saint patron d'Alger. Pourquoi n'y aurait-il pas ici de micro-dérivations pour les bains ? L'eau y manquerait-elle à ce point ? Que sait-on en outre de la composante sociale de ce sous-ensemble urbain ? Est-il définitivement établi qu'il faille opposer frontalement la ville basse des riches à la ville haute des pauvres, aux XVI^e et XVII^e siècles ? Dans l'hypothèse où se trouve concentrée dans la zone nord-ouest une population à faible statut social, l'absence de hammam limitrophe n'est peut-être pas due au manque d'eau, en admettant que ce dernier fait soit avéré, mais au moindre revenu, la fontaine moins rare suffisant aux besoins domestiques élémentaires. Ce qui pourrait accentuer du même coup, surtout pour les femmes, l'aspect d'une sortie au bain à la fois plus rare et plus lointaine, « hors quartier ». Hypothèse inverse, une forte présence andalouse, à statut social élevé, si elle était établie, pourrait expliquer ce vide par la présence de maisons de standing pourvues de bains privés, non repérables par le document de habous, comme dans l'espace turc de la ville basse.

D'autres questions sont à verser au débat. La corrélation forte entre hammam et grande mosquée ne fait-elle pas l'économie d'une explication plus complexe de la localisation balnéaire, faisant droit par exemple au rapport de genre ? La mosquée est en effet un espace fondamentalement masculin, même si l'accès n'en est nullement interdit aux femmes par le dogme. La rente de situation liée à la clientèle du bain vaut donc surtout pour les hommes. Or ce sont les femmes qui, au premier chef, sont dans un rapport inséparablement personnel et collectif au bain. En tout état de cause, il faut penser davantage le chemin du bain et la distance au bain. En dehors de la raison économique avancée, et démontrée, et de probables autres « variables » à explorer- on pense aux métiers, corporations et confréries, articulés ou non - n'y a-t-il pas aussi une raison politique ou idéologique à postuler ? Construire un grand bain à côté d'une grande mosquée, ou favoriser leur construction, n'est-ce pas donner à voir la magnificence ou la sollicitude du prince, renforcer en l'occurrence la légitimité du Turc ? Les deys démontreraient ainsi qu'à leur puissance militaire et leur talent d'urbaniste s'ajoute le souci du bien commun, voire leur aptitude à défendre la norme religieuse, en dehors du jihad el bhar (la guerre sainte sur la mer), puisque le bain combine la propreté et la pureté. S'agissant des grands notables de diverses origines, n'ont-ils pas un intérêt symbolique, eux aussi, à inscrire l'entreprise dans le jeu mimétique de la prestation sociale, ou à améliorer leur crédit pour le passage dans l'autre monde ?

Mais laissons là les scories mineures et les frustrations inhérentes à la force suggestive du travail entrepris. La thèse que nous offre Seffadj est dans son entier un beau travail, et sur plusieurs points un grand travail, qui renouvelle profondément la connaissance que nous avons des bains d'Alger à l'époque des rais et des deys. Sa topographie descriptive et chronologique paraît définitive. De surcroît, elle apporte une contribution du plus grand intérêt à l'histoire urbaine de la ville ottomane d'Alger, et plus généralement à celle de la politique et de la gestion du système hydraulique et balnéaire au Maghreb à la même époque. Enfin, au-delà de l'acquis précieux que représente cette « histoire d'Alger par ses eaux », appelée à faire date, c'est à une relecture de l'histoire des villes arabes ottomanes qu'elle invite. C'est en tout cas l'avis d'André Raymond, notre maître en la matière.

Cette thèse fait honneur à sa directrice, Marianne Barrucand. Pour nous, citoyens, elle est un cadeau fait à son pays, au-delà, un présent offert à tous les amoureux de la Casbah, qui se désespèrent de voir l'état de délabrement dans lequel est tombé ce joyau de la Méditerranée. Pour nous, historiens, elle est une contribution précieuse et encourageante à la discipline dans son pays, qui a bien besoin d'une relève générationnelle et scientifique, encore trop timide à ce jour. On ne sera pas étonné que je conclue en souhaitant la publication rapide de cette belle œuvre.

Omar CARLIER

Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau

Sous la direction de

Ouerdia SADAT YERMECHE

Farid BENRAMDANE

Editions |

